



## Annexe n°5: La sécurité en cours de Technologie

publié le 03/10/2008 - mis à jour le 20/10/2008

Compte tenu des spécificités de la discipline (utilisation par les élèves de machines et d'outils pouvant avoir un caractère dangereux), des mesures particulières s'imposent en technologie.

Il faut veiller à la sécurité constamment : tout incident peut devenir un accident.

Avant d'utiliser une machine, l'élève doit :

- vérifier la conformité de sa tenue : pas de vêtement amples, cheveux attachés...
- mettre en place les organes de sécurité
- se conformer aux fiches de procédure
- respecter les consignes générales d'utilisation du matériel (matériel informatique...) et celles de sécurité.

Le non respect de ces mesures peut entraîner l'exclusion de l'élève qui met en danger sa sécurité ou celle des autres.



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.